



Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé
Pays de la Loire



Effacité et Transition Energétique

SEMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES

SEQUENCE 1/5 – PRESENTATION



Efficacité et Transition Energétique

Yoann LELOUTRE
MAPES

Coordinateur Régional « Efficacité & Transition Energétique » en santé en Pays de la Loire



Bruno GAGNEPAIN
ADEME PDL

Correspondant régional // Référent régional solaire thermique // Référent Transition énergétique 85



Présentation de la démarche



Le but de ces « Webin'EnR » est de présenter les énergies renouvelables ...

- Avantages des EnR dans le secteur de la santé (ES / ESMS),
- Retours d'expérience de projets EnR,
- Contacts régionaux pour accompagner des projets EnR,
- Aides financières associées à des projets EnR,
- Enlever les idées reçues sur les EnR,
- Se mettre en ordre de marche pour le « Décret tertiaire »
- Combattre l'évolution des prix des énergies fossiles (électricité, gaz fioul, ...)

... pour cela, environ un « Webin'EnR + Questions » de 1h00 ou 1h30 par mois :

1 / Présentation

07/03/2022

2 / Réduire ses consommations

08/03/2022

3 / Bois énergie

09/03/2022

4 / Solaire thermique et photovoltaïque

10/03/2022

5 / Géothermie

11/03/2022





Efficacité **T**ransition
Énergétique en Santé
Pays de la Loire



RAPPEL DU CONTEXTE

Réglementation & prix de l'énergie



Le Décret tertiaire ou Eco Energie Tertiaire



Obligation de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins :

**- 40 %
en 2030**

**- 50 %
en 2040**

**- 60 %
en 2050**

Par rapport à une année de référence à choisir entre 2021 et 2019 !



La plateforme numérique OPERAT
(Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire) est gérée par l'Ademe. Outil support d'Éco Énergie Tertiaire, elle permet le suivi des obligations pour les assujettis et l'administration.



Bâtiment

d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire.



Toutes parties d'un bâtiment

à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m².



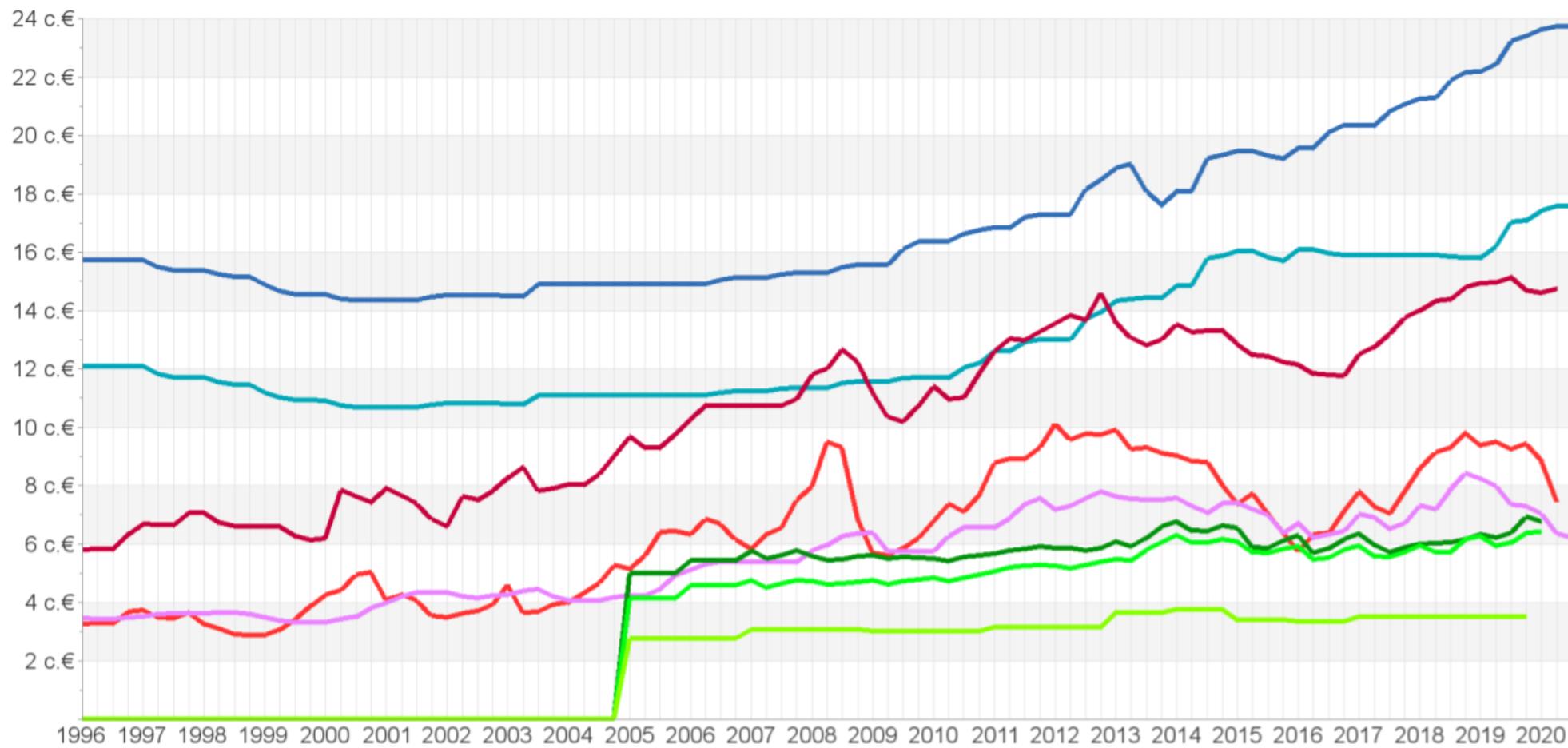
Tout ensemble de bâtiments

situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m².

**ECHEANCE
SEPTEMBRE
2022**



Les prix de l'énergie en France





Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé
Pays de la Loire



Dispositif ETE

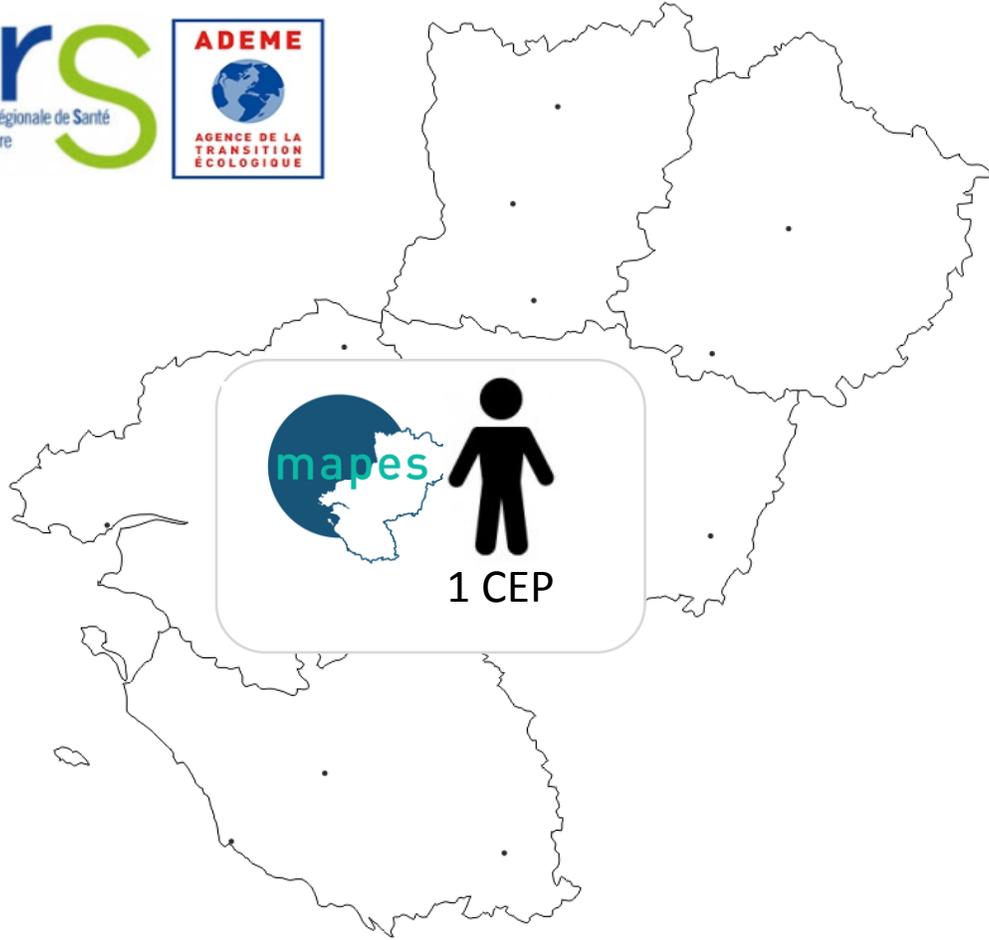
Comment engager votre transition énergétique ?



De CEP (06/2018 à 05/2021) à ETE (06/2021 à 12/2023)



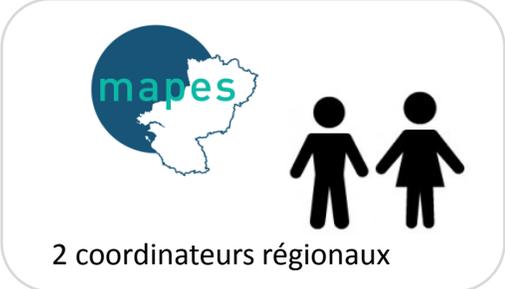
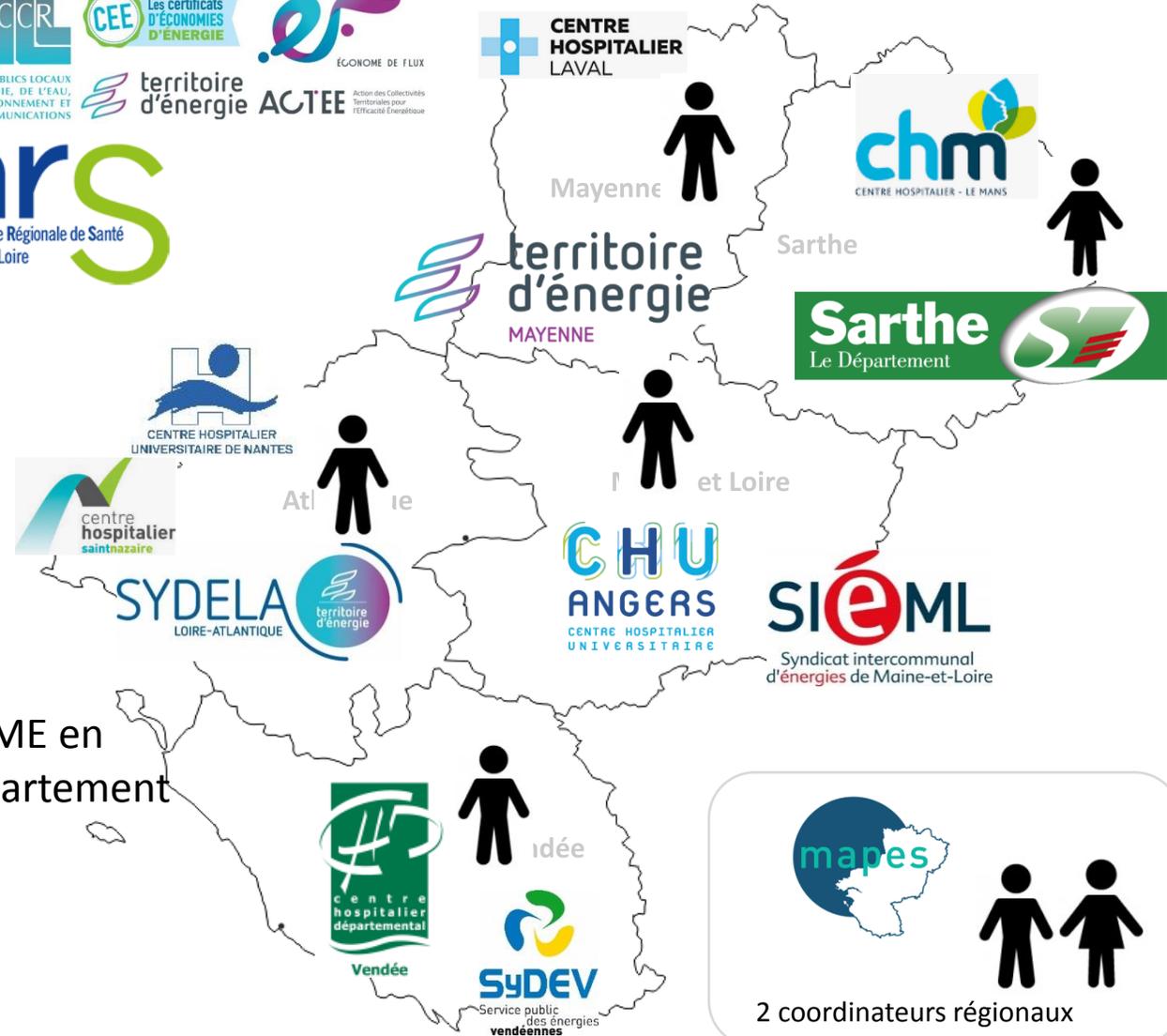
Financé par



Financé par



5 CME en département



Offre de services de la mission ETE



Programme d'animation

- Formations
- Webinaires
- Journées techniques
- Journée régionale



Newsletter mensuelle

- Actu Energie
- Actu réglementaire
- Retours d'expérience
- Evènements Santé



Outils mutualisés

- Groupement d'achats
- Valorisation de CEE
- Logiciel suivi énergie
- Assistance CPE



Outils de suivi énergétique



Facture	Energie	Emission CO2	Emission CH4
1	1000	1000	1000
2	2000	2000	2000
3	3000	3000	3000
4	4000	4000	4000
5	5000	5000	5000
6	6000	6000	6000
7	7000	7000	7000
8	8000	8000	8000
9	9000	9000	9000
10	10000	10000	10000



Une base documentaire

ETE - Présentation de la « Base Documentaire »
Introduction et listing des onglets

[En savoir plus](#)

Une équipe ETE



ETE : un accompagnement RH & Financier



Un Conseiller en maîtrise de l'énergie vous accompagne dans votre démarche d'efficacité énergétique pour réduire vos consommations d'énergie



Audit énergétique, Simulation Thermique Dynamique (consommation & inconfort été), Réglages équipements, Plan de comptage, ...



Installation, Maintenance & étalonnages de compteurs, Plate-forme de supervision, GTC, ...



Pas de financement ETE mais il existe d'autres leviers de financement comme les CEE, aides territoriales, ...



Pour candidater à ETE :

- Remplir 3 questionnaires
- Fournir vos factures d'énergie
- Signer une lettre d'engagement
- Remplir le flash Diag Energie



L'accompagnement du CME (Axe RH)



Validation de votre candidature ETE

- Questionnaires 1
- Questionnaires 2
- Questionnaires 3
- Lettre engagement
- Flash Diag'
- Factures énergétiques
- Plan évacuation / niveau

1^{er} visite du CME sur site 1 jour

- Présentation
- Offre de service
- Visite du site
- Pose des sondes
- Retour « à chaud »

Rédaction
des rapports
Environ 1 mois



Réunion de restitution Environ 2h00

- Etat des lieux
- Sondes (courbes)
- Questions / Réponses
- Plan d'actions
- Suivi énergie

Points d'avancements (PA) Environ ½ jour

Tous les 2 mois :

- Evolution « Q/R »
- Evolution « Suivi Energie »
- Evolution « Plan d'actions »
- Une réunion avec le prestataire maintenance externe

METTRE EN PLACE LE PLAN D'ACTIONS « QUICK-WIN »

Actions à zéro ou faible investissement pour réaliser de 7 à 15% d'économies d'énergie !

METTRE EN PLACE LE « SUIVI ENERGETIQUE »

Outil simple et efficace pour : consommations, indicateurs & année de référence ...

A envoyer
à J-7 avant
chaque PA

Une dynamique commune en trinôme : Direction + Maintenance + CME !



Aides financières (Axe études techniques & Axe Outillage)



Etudes techniques (jusqu'à 60%) :

- Analyse et consolidation des données pour le décret tertiaire (saisie OPERAT)
- **Audit énergétique**
- Etude et mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE)
- **Schéma directeur immobilier part énergie (SDIE) ou schéma directeur énergies de patrimonial**
- Aides à la programmation énergétique de projets, dimensionnement, étude plan de comptage
- **Simulation Thermique Dynamique (été, hiver, ...)**
- Diagnostics d'usage ou dédiés aux installations CVC (Quick-win)
- **Accompagnement à la compréhension et optimisation des contrats d'exploitation**
- Etude stratégique de type « Schéma Directeur Energétique »

Outillages / Instrumentation (jusqu'à 50%) :

- Equipements de mesure et de télé relève (compteurs, sous-compteurs, GTB, ...)
- **Equipements d'affichage des consommations et d'information**
- Equipements mobiles de diagnostic thermique
- **Outil logiciel (remontée automatique des consommations)**



Synthèse des accompagnements

Votre
projet
Energie

Projet
d'efficacité
énergétique



Structuration du projet

*Accompagnement + Suivi énergétique
simple + Sensibilisation*

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%.

Réglages des équipements

Plan d'actions « Quick Win » (de 7 à 15%)

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%

Etudes énergétiques

Plans d'actions « Travaux lourds »

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 60%

Outils / instrumentations

Compteur, GTB, Remontée des factures, ...

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 50%

Travaux d'investissement

- Réalisation : Expert de l'énergie
- Aide financière : CEE, Autres, ...

Projet EnR



Energies Renouvelables

Solaire thermique, Géothermie, Bois, ...

- Réalisation : Réseau EnR / Bureau d'études
- Aide fin. : 70% étude + 45% Investissement

Les objectifs de l'accompagnement

Engager une démarche de développement durable

- ✓ Réduire vos consommations d'énergie et donc votre facture
- ✓ Réduire votre impact sur l'environnement
- ✓ Répondre à Décret Tertiaire et autres réglementations



Mettre l'énergie au cœur de vos futurs projets

- ✓ Aide à la décision et outil de suivi énergétique
- ✓ Engager une démarche de l'énergie durable
- ✓ Vous rendre autonome dans la gestion de votre Energie



Pour information ...



Le dispositif « Efficacité & Transition Energétique » en santé en Pays de la Loire est INNOVANT et UNIQUE en France.

Pour vous, c'est une réelle opportunité de pouvoir bénéficier GRATUITEMENT de cet accompagnement RH & Financier ».

De plus, l'obligation réglementaire « ECO ENERGIE TERTIAIRE » va prendre effet en septembre 2022.

Venez CANDIDATER !



L'équipe ETE en Pays de la Loire



COORDINATION REGIONALE

Yoann LELOUTRE

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr

02 53 48 29 36



COORDINATION REGIONALE

Lucie LE FLOCH

lucie.lefloch@mapes-pdl.fr

02 53 52 63 93



LOIRE ATLANTIQUE

Benjamin CHOBLET - CME 44

benjamin.choblet@sydela.fr

07 88 95 91 13



MAINE ET LOIRE

Quentin CHATELAIS - CME 49

quentin.chatelais@chu-angers.fr

06 65 80 75 08



SARTHE

Meï ANKOU - CME 72

mankou@ch-lemans.fr

07 86 79 06 92



MAYENNE

Gustavo LEITE PINTO- CME 53

gustavo.leitepinto@chlaval.fr

07 56 06 12 07



VENDEE

Reda HAJJAR - CME 85

reda.hajjar@ght85.fr

06 48 80 86 70





Efficacité **T**ransition
Énergétique en Santé
Pays de la Loire



Semaine des EnR

ADEME : Contacts & aides associées



ADEME : Agence De Environnement et de la Maitrise des Energie

- **Présentation :** Opérateur de l'Etat sous tutelle des ministères :
 - Transition écologique et solidaire écologie et recherche
 - Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- **Bénéficiaires finaux :** Collectivités / Entreprises / Associations / ...

- **Rôle :**
 - Amplifier le déploiement de la transition écologique,
 - Contribuer à l'expertise collective,
 - Innover et préparer l'avenir

- **Adhésion :** Aucune

ADEME : Agence De Environnement et de la Maitrise des Energie

- **Offre de services :**
 - Accompagnement : Conseils - Outils - Guides méthodes - Réseaux
 - Aides financières : AAP – Subventions - Partenariat - ...
 - Formations & Sensibilisation : Catalogue de formation

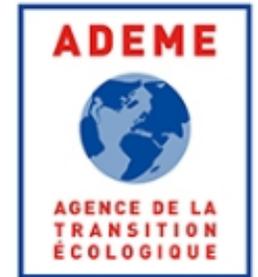
- **Contacts régionaux :** Bruno Gagnepain - bruno.gagnepain@ademe.fr - 02 40 35 52 67

- **Contacts pôle Transition Energétique :**
 - Biomasse & réseaux de chaleur : Axel Vaumoron - axel.vaumoron@ademe.fr - 02 40 35 52 66
 - Géothermie : Christophe de Saint Jores - christophe.saintjores@ademe.fr - 02 40 35 80 11
 - Solaire thermique : Bruno Gagnepain - bruno.gagnepain@ademe.fr - 02 40 35 52 67

- **Lien vers site internet :** <https://paysdelaloire.ademe.fr/> & <https://www.ademe.fr>

1 / Aides ADEME : Energies renouvelables

FONDS CHALEUR : Projets de chaleur renouvelable - ICI



Bénéficiaires : Collectivités, entreprises, associations

Etudes de faisabilité technique et économique

- Aide jusqu'à 70% des coûts (plafond 100 k€)
- Accès dédiés via plateforme agir

biomasse, géothermie, solaire thermique

Investissements dans des équipements performants

- Aide jusqu'à 45% des coûts (+ bonus 10 à 20% pour PME)
- Accès dédiés via plateforme agir

biomasse, géothermie, solaire thermique

FONDS
CHALEUR
DE L'ADEME



Contacts PdL: Relais départementaux EnR (collectivités / entreprises) :

Réseau des Energies renouvelables des Pays de la Loire

2 / Aides ADEME : Energies renouvelables et efficacité énergétique

AUTRES DISPOSITIFS D'AIDES

AMO CPE & Commissionnement - ICI

- Etudes et missions nécessaires à mise en place d'un CPE
- Bénéficiaires: collectivité ou entreprise secteur tertiaire public
- 50% du coût des études (plafonné à 100 k€)
- Contact DR PdL: christophe.saintjores@ademe.fr - 02 40 35 80 11

AAP Réhabilitation installations solaires collectives - ICI

- EXPERIMENTATION : Dispositif de financement d'un audit d'installation et du chantier de réhabilitation associé
- Ouvert jusqu'à fin 2022
- Bénéficiaires: collectivités, entreprises, associations
- Aide plafonnée à 10 k€ (audit et travaux réhabilitation)
- Contact DR PdL: bruno.agnepain@ademe.fr



Plateforme **AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>




Vos contacts au sein du Réseau des Energies Renouvelables

Métropole de Nantes : NANTES métropole, Bérénice
ROILETTE, 02 40 99 67 14,
berenice.roilette@nantesmetropole.fr

Loire-Atlantique (hors métropole de Nantes) : Syndicat
d'énergie de Loire-Atlantique, Cédric GARNIER, 06 40 49
27 29, cedric.garnier@sydela.fr

Maine-et-Loire : Mission Bocage, 02 41 71 77 50,
contact@missionbocage.fr

Mayenne : Fédération départementale CUMA 53, Olivier
BENOIT, 02 43 67 37 34, olivier.benoit53@cuma.fr

Sarthe : Agence des Territoires de la Sarthe : Yannick
BEAUJARD, 02 44 02 42 37, yannick.beaujard@sarthe.fr

Vendée : Union Cuma Vendée, Valentin FALCON, 06 73
87 35 99, valentin.falcon@cuma.fr



Diag Eco-Flux (“privé” uniquement)



Programme premium d’accompagnement personnalisé **sur 12 mois**, pour **optimiser vos coûts** et réaliser rapidement des économies durables, en **réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau**.



- Phase 1 : **Analyse de vos pratiques** pour repérer avec l’expert sélectionné vos sources d’économies
- Phase 2 : **Définition de votre plan d’actions** et des gains pressentis, à valider par vos soins
- Phase 3 : **Mise en place des actions** pendant 12 mois, avec des points de suivi réguliers avec l’expert
- Phase 4 : **Evaluation des résultats** conjointement avec l’expert, et identification de nouvelles actions



Sont éligibles les sites des entreprises qui comptent **entre 20 et 250 personnes sur le territoire français**



Effectif site	Reste à charge
20 à 49 salariés	2 000€ HT
50 à 250 salariés	3 000€ HT



Contact : diagecoflux@bpifrance.fr
Dépôt de dossier : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>



Dépôt au fil de l’eau